

Politiques et règlements du Centre d'arts Orford

La prise de possession des chambres est prévue pour 16h le jour de l'arrivée. Les chambres devront être libérées au plus tard à 11h le jour du départ. À moins d'une entente préalable, ces heures ne peuvent varier. Des frais additionnels s'appliqueront en cas de départ tardif.

L'occupation des salles doit respecter les heures inscrites au contrat. Il est possible de prolonger l'utilisation d'une salle selon la disponibilité de celle-ci. Toute demande devra être faite par le responsable du groupe et fera l'objet de frais supplémentaires. Il en va de même pour la location d'équipements audio-visuels ou de mobiliers

Pour chaque clé de chambre qui ne sera pas retournée à l'accueil au moment du départ des frais de 25\$ seront chargés à votre compte.

Il est défendu de fumer à l'intérieur des bâtiments ou dans les chambres. Des frais de 200 \$ seront portés à votre compte si vous contrevenez à ce règlement.

Les animaux domestiques sont interdits. Toutefois, les chiens-guides et les chiens assistants accompagnés des familles d'accueil sont admis. Les chiens devront cependant être facilement identifiables en portant le foulard Mira ou le harnais. Les personnes ayant la charge de l'animal doivent conserver sur elles la lettre d'accréditation de la fondation.

Il est interdit d'installer une tente, une tente-cuisine ou tout autre abri sur le site du Centre d'arts Orford. De plus, aucun véhicule récréatif ne sera toléré entre 24h et 6h.

Les feux de camp sont autorisés uniquement aux endroits prévus à cette fin. Informez-vous auprès de la réception pour plus de renseignements.

Un couvre-feu est effectif sur l'ensemble du site entre 23h et 8h. Aucune activité bruyante ou tapage nocturne ne seront tolérés à moins qu'une permission spéciale ait été octroyée au préalable par le personnel du Centre d'arts Orford.

Le développement durable et l'utilisation intelligente de nos ressources nous préoccupent énormément. Faites votre part en fermant les lumières de votre chambre et en stabilisant le chauffage autour de 20 degrés Celsius lorsque vous quittez. Les préposées aux chambres effectueront le changement de vos serviettes et débarbouillettes uniquement si vos les déposées dans le fond du bain ou de la douche. Aussi, des bancs pour les matières recyclables sont mis à votre disposition dans les espaces publics tels que les corridors et les salles communes.

En cas de dégradation du mobilier intérieur et extérieur, le Centre d'arts Orford se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement. Il en est de même pour toute infraction constatée après le départ du client où le montant des compensations sera débité sur la carte du client.